

Suite des avis de décès

Saint-Maugan

C'est avec une profonde tristesse que la municipalité de Saint-Maugan a appris le décès de

Mickaël LE BRETON

à l'âge de 47 ans.
Conseiller municipal, Mickaël était particulièrement impliqué dans la vie de la commune.
Sérieux, disponible et toujours soucieux de remplir pleinement son engagement, il participait avec constance aux travaux du conseil municipal et aux projets menés au service des habitants.
Son investissement, sa présence et la qualité de son engagement laisseront un grand vide au sein de l'équipe municipale.
Au-delà de l'élú, nous perdons aussi un ami, un homme auquel beaucoup d'entre nous étaient profondément attachés.
Le conseil municipal, les agents communaux et la municipalité de Saint-Maugan adressent à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'aimaient leurs pensées les plus sincères et toute leur affection dans cette épreuve.

Les obsèques se dérouleront **jeudi 1^{er} octobre 2026, à 10 h 30, en l'église d'Yffiniac.**

Binic-Étables-sur-Mer
Saint-Brieuc
Lalevade-d'Ardèche (07)

A ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part avec tristesse du décès de

Madame Annie FREARD
née SEVENIER
Pharmacien

survenu le lundi 28 septembre 2026, à l'âge de 80 ans.
De la part de :
Joël, son époux;
Mikaël, Cédric et Florian, ses fils;
Brendan, Léa, Chloé, Hugo, Flore, Solenn et Aeden, ses petits-enfants;
ainsi que toute la famille et ses proches.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 3 octobre 2026, à 15 h 30, en l'église Saint-Guénohé de Saint-Brieuc.**

Annie repose à l'Espace funéraire de la Baie d'Armor à Etables-sur-Mer, 3 rue de la Renommée. Visites de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine par leur présence, leurs pensées et leurs marques d'affection.
Condoléances sur www.sf22.fr

PF Hélyary -Le Roy -Funéplus, St -Quay -Portrieux, 02 96 70 46 41

Caudan, Quimperlé, Brandérion

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Daniel LE BOULCH

survenu à l'âge de 71 ans.
De la part de toute la famille.

Un dernier au revoir lui sera rendu **samedi 3 octobre 2026, à 11 heures, au crématorium de Kerlétu à Lorient.**
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG, Hennebont, 02 97 36 26 44

Lanester, Kervignac

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Louis PASQUIO

survenu le dimanche 27 septembre 2026, à l'âge de 93 ans.
De la part de :
Thérèse, son épouse;
Eric et Jocelyne, Christian (†) et Martine, Philippe (†), ses enfants;
Cindy et Cyrille, Joris et Jennifer, Germain (†) et Marjorie, ses petits-enfants;
ses arrière-petits-enfants ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 3 octobre 2026, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph du Plessis de Lanester.**

Louis repose au funérarium de Lanester, 1 bis rue de Corpont.
La famille remercie les infirmières à domicile, son médecin traitant pour leur gentillesse et leur dévouement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Assistance Funéraire Centre Bretagne, Pontivy, 02 97 27 71 22

Emmanuelle Cravic, sa fille;
ses petites-filles,
ses frères et sa soeur,
sa belle-soeur,
ses neveux et nièces
et toute la famille,
ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Madame Augustine CRAVIC

le 26 septembre 2026 à Saint-Mandé, à l'âge de 93 ans.

La levée de corps se déroulera **jeudi 1^{er} octobre 2026, à 9 h 30, à la chambre funéraire de Montreuil, 32 av. Jean Moulin 93100 Montreuil.**
La cérémonie civile sera célébrée **vendredi 2 octobre 2026, à 10 heures, au Centre funéraire de Kerlétu, rue René Lote 56100 Lorient,** suivie de l'inhumation à 11 h 30, au cimetière de Kerentrech (56).

Brest (Lambézellec), Lannilis

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Denise COSQUER
née TALEC

survenu à l'âge de 91 ans.
De la part de ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 2 octobre 2026, à 14 h 15, en l'église de Lambézellec.**
Denise repose au Centre funéraire de l'Ouest, 245 rue Général Paulet à Brest. Visites de 9 h à 18 h.

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

La Maison des Obsèques PF de l'Ouest, Brest, 02 98 01 14 14

Landévant

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Daniel HOULNE

survenu subitement à l'âge de 82 ans.
De la part de :
son épouse, Viviane;
ses enfants,
ses petits-enfants,
ses frères et belles-sœurs
et toute la famille.

Un dernier recueillement lui sera rendu **samedi 3 octobre 2026, à 15 h 15, au crématorium de Kerlétu à Lorient.**

Daniel repose à la chambre funéraire de Belz.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Pompes funèbres de la Ria, Belz, 02 97 59 28 47

Auray, Brech, Crach
Sainte-Anne-d'Auray

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Julien TANGUY

survenu le lundi 28 septembre 2026, à l'âge de 92 ans.
De la part de :
Philippe, Jean-François, Véronique, ses enfants;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 5 octobre 2026, à 14 h 30, en l'église Charles de Blois d'Auray,** suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Anne-d'Auray.

Julien repose à la chambre funéraire d'Auray, 21 rue du Drezen.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Roc -Eclerc, Auray, 02 97 52 00 33

Comblessac, Guer
Le Mesnil-Ozenne
Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Joseph GUILLOT

survenu à l'âge de 70 ans.
De la part de :
Joseph (†) et Yvette (†), ses parents;
Magali et Manu, sa fille et son gendre;
Célya, sa petite-fille;
ses sœurs et ses beaux-frères,
Isabelle, Henri et Floriane,
ainsi que toute la famille.

Un dernier hommage lui sera rendu **jeudi 1^{er} octobre 2026, à 10 heures, au crématorium de Ploërmel.**

Joseph repose à la chambre funéraire Neptune à Guer.
Visites ce jour de 9 h 30 à 19 h.
Des dons pour un fleurissement ultérieur seront préférés.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Norevia, Guer, 02 97 22 07 98

Remerciements

Hennebont, Locmiquélic, Lorient
Saint-Brieuc, Paimpol

Yves, Youenn, Gwenaël, Maël et toute la famille,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Chantal LE CAM

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, les services, les fleurs et les messages se sont associées à leur peine.

PF Le Saëc -Coëffic, Hennebont, 02 97 85 55 01

Paimpol (Plounez), Kerfot

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Georges BOCHER

l'ensemble de sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs offrandes de fleurs, de cartes se sont associées à leur peine.

PF Rolland, Paimpol, 02 96 20 75 86

Perros-Guirec, Le Vieux-Marché
Puynormand (33)

L'ensemble de la famille et les amis très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Joëlle MALLÉDANT
née LE BRAS

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs offrandes de fleurs, envois de cartes, se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.
Une pensée pour Yves Malledant (†), son époux.

Pompes Funèbres Rolland, Guingamp, 02 96 44 02 50

Pleumeur-Bodou, Tréguier

Monsieur Yves GICQUEL

La famille tient à remercier ses neurologues, son médecin généraliste, les infirmiers, le service de soins à domicile, son kinésithérapeute, l'accueil de jour à Sainte Anne Lannion, qui lui ont permis de rester à domicile, ainsi que toutes les personnes de l'EHPAD Pierre-Yvon Trémel de Tréguier qui ont pris le relais pour l'accompagner jusqu'à la fin.

PF Alanic, Pleudaniel, 02 96 22 28 30

Plourin-lès-Morlaix, Commana
Morlaix (Ploujean), Orthez
La Forest-Landerneau
Saint-Gély-du-Fesc, Igoville

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Hélène RAMEZI
née PROUFF

à l'âge de 98 ans.
De la part de :
Serge (†), son époux;
Gilles (†) et Micheline (†), son fils et sa belle-fille;
Claudie (†) et Jean-Marc, sa fille et son gendre;
Julien, Guillaume, Gaël, Anne et Lucie, ses petits-enfants et leurs conjoints;
Noémie, Margaux, Paul, Mathis, Maxence, Valentin, Lise, Anatole, Andréa et Charlie, ses arrière-petits-enfants;
Michèle, sa belle-soeur;
et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 2 octobre 2026, à 14 h 30, en l'église de Plourin-lès-Morlaix.**
La crémation aura lieu ultérieurement.
Hélène repose à l'Espace funéraire Ménez de Plourin-lès-Morlaix. Visites ce mercredi et jeudi de 14 h 30 à 17 h.
La famille remercie l'ensemble du personnel de la Résidencé Ker an Dero, ainsi que son médecin traitant.
Des dons à la ligue contre le cancer seront préférés à des fleurs.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Menez, Plourin -lès -Morlaix, 02 98 62 00 05

Adressez un message de condoléances à la famille directement sur avis-de-deces.ouest-france.fr



De nombreux services pour rendre hommage

Offrande de fleurs, dons, dépôt de condoléances, plantation d'arbres



Flashez le QR Code et accédez à la rubrique obsèques de Ouest-France avis-de-deces.ouest-france.fr

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : www.centraledesmarches.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 Fax 0 820 309 009 (0,12 € la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Ploubazlanec

Système de contrôle d'accès et de paiement parking de Cornec

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur public
Nom et adresse : mairie de Ploubazlanec, rue I et F Joliot Curie, 22620 Ploubazlanec. Point de contact : Benoit Masse, +33 06 03 32 70 66, dst@ploubazlanec.bzh
Adresse internet : <https://www.ploubazlanec.bzh/>
Adresse Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/>
Communication
Les documents du marché sont disponibles gratuitement à l'adresse : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/entreprise>
Les offres doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/entreprise>
Objet : système de contrôle d'accès et de paiement parking de Cornec.
Code CPV principal : 98351000.
Type de marché : service.
Description succincte : fourniture, mise en service et maintenance d'un système de contrôle d'accès et de paiement sur le parking de l'embarcadère pour Bréhat.
Date limite de réponse : 9 octobre 2026 à 12 h 00.

Saint-Brieuc Armor Agglomération

Travaux de réalisation du réseau de chaleur et de la production géothermique de la technopôle de Ploufragan

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Saint-Brieuc Armor Agglomération.
Type de numéro national d'identification : Siret 200 069 409 00239.
Numéro national d'identification : 200 069 409 00239.
Ville : Saint-Brieuc. Code postal : 22000.
Groupeement de commandes : non.
Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>
Identifiant interne de la consultation : 2026055.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : service marchés publics.
Adresse mail : marchespublics@sbaa.fr
Section 3 : Procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - Conditions/moyens de preuve : se référer au RC.
Capacité économique et financière - Conditions/moyens de preuve : se référer au RC.
Capacités techniques et professionnelles - Conditions/moyens de preuve : se référer au RC.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : 26 octobre 2026 à 17 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux de réalisation du réseau de chaleur et de la production géothermique de la technopôle de Ploufragan.
Lieu principal d'exécution du marché : 22440 Ploufragan.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : Lots
Marché alloté : oui.
Lot 1 : sondes géothermiques verticales.
CPV : 45232140-5 - Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain.
Estimation de la valeur HT :
Lieu d'exécution : 22440 Ploufragan.
Lot 2 : process chauffage et réseau de chaleur.
CPV : 45232140-5 - Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain.
Estimation de la valeur HT :
Lieu d'exécution : 22440 Ploufragan.
Visite obligatoire : non.

Vie des sociétés



MÉLÉZOUR

Société par actions simplifiée
Aau capital de 1 000 euros
Siège social : 4, route de la Croix Rouge
22450 TROGUÉRY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Troguéry, du 24 septembre 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : Mélezour.
Siège : 4, route de la Croix Rouge, 22450 Troguéry.
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger :
- dans le respect des principes de l'Économie Sociale et Solidaire, les activités de séjours de remobilisation à des mineurs et jeunes majeurs en difficultés confiés par différents services sociaux et la P.J.J. Les mineurs et jeunes majeurs seront hébergés par la structure et participeront à diverses activités (ateliers de conception, chantiers de bâtiments, d'espaces extérieurs, de charpente navale et autres).
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités, la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
En complément de cet objet social, il a été décidé de doter la Société de la raison d'être suivante : les fondateurs se sont retrouvés autour du projet de constitution de la société Mélezour en partageant l'idée de créer une structure dont le but est de proposer un cadre à la fois accueillant et structurant à un public de mineurs et de jeunes adultes volontaires. Ce projet doit être un tremplin vers l'autonomie des publics accueillis dans un environnement sécurisant et stimulant favorisant la confiance en soi et l'ouverture aux autres afin de créer un parcours d'insertion durable.
Le comité des partenaires sera tenu de s'assurer que cette raison d'être est respectée et assurer le suivi de l'exécution de cette mission. Il rendra compte, au moins une fois par an aux associés, lors de l'approbation des comptes de l'exercice de l'exécution et de l'avancement de cette mission.
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :
Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mme Véronique Lavaux, demeurant 4, rue de la Croix Rouge, 22450 Troguéry.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.

Pour avis
La Présidente.

SCI GEORGET ROBERT

Société civile immobilière
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 9, place de la Mairie
72430 CHANTENAY-VILLEDIEU
903 362 010 RCS Le Mans

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 11 septembre 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 9, place de la Mairie, 72430 Chantenay-Villedieu au 7, impasse de la Moinerie, 22430 Erquy, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Le Mans sous le numéro 903 362 010 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.
La société, constituée pour 99 années à compter du 21 septembre 2021, a pour objet social la location de biens immobiliers et un capital de 4 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis
La Gérance.



Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Décision du tribunal des activités économiques de Saint-Brieuc

Date du jugement du Tribunal des Activités Économiques de Saint-Brieuc, 23 septembre 2026, El Mme Manapary Josiane (El), La Croix Neuve, 22740 Pleumeur Gautier, RCS greffe de Saint-Brieuc 445 058 514. Activité : restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 25 septembre 2026, date de cessation des paiements le 1er janvier 2026, désignant liquidateur Selarl LH & Associés (Me Léonor Hénon), 12, rue du Combat des Trente, 22000 Saint-Brieuc. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce.

Date du jugement du tribunal des activités économiques de Saint-Brieuc : 23 septembre 2026, El Mme Goursaud Annabel (El), 9, place de la République, 22940 Plaintel, RCS greffe de Saint-Brieuc 889 193 314. Activité : autres commerces de détail en magasin non spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 23 mars 2025, désignant liquidateur Selarl Praxis (Me Bruno David) 30 bis, place Saint-Michel, BP 4240, 22042 Saint-Brieuc cedex 2. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce.

Date du jugement du Tribunal des Activités Économiques de Saint-Brieuc, 23 septembre 2026, société à responsabilité limitée Transports Hermilorgeois, Le Parc d'En Haut, 22150 Ploëuc-L'Hermitage, RCS greffe de Saint-Brieuc 891 591 109. Activité : transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 23 mars 2025, désignant liquidateur Selarl TCA (Me François Tremelot), 5, place Duguesclin, 22000 Saint-Brieuc. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce.

Date du jugement du tribunal des activités économiques de Saint-Brieuc : 23 septembre 2026, El M. Éric Savillon (El), 4, Roz An Boz, 22480 Saint-Gilles-Pligeaux, RCS greffe de Saint-Brieuc 915 287 189. Activité : autres activités liées au sport. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl LH & Associés (Me Léonor Hénon), 12, rue du Combat-des-Trente, 22000 Saint-Brieuc. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce.

Date du jugement du Tribunal des Activités Économiques de Saint-Brieuc, 23 septembre 2026, société à responsabilité limitée Dallé Le Cotton, 10, rue de la Poissonnerie, 22000 Saint-Brieuc, RCS greffe de Saint-Brieuc 838 225 399. Activité : débits de boissons. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mars 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl LH & Associés (Me Léonor Hénon), 12, rue du Combat des Trente, 22000 Saint-Brieuc. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce.

Date du jugement du tribunal des activités économiques de Saint-Brieuc : 23 septembre 2026. Société par actions simplifiée OSS, 3, rue Pierre-et-Marie-Curie, 22190 Plérin. RCS greffe de Saint-Brieuc 951 182 633. Activité : débits de boissons. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2026, désignant mandataire judiciaire Selarl LH & Associés (Me Léonor Hénon), 12, rue du Combat-des-Trente, 22000 Saint-Brieuc.

Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce.

Date du jugement du tribunal des activités économiques de Saint-Brieuc : 23 septembre 2026. Société civile immobilière Allyoa Nath, 37, rue de la Résistance (Mûr-de-Bretagne), 22530 Guerledan. RCS greffe de Saint-Brieuc 982 267 551. Activité : location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1er juin 2026, désignant mandataire judiciaire Selarl Praxis (Me Bruno David), 30 bis, place Saint-Michel, BP 4240, 22042 Saint-Brieuc cedex 2. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce.

Date du jugement du Tribunal des Activités Économiques de Saint-Brieuc, 23 septembre 2026, société à responsabilité limitée Paszkowiak Sap, 17, rue du Château de Coatlillau, 22300 Ploubezre, RCS greffe de Saint-Brieuc 983 172 578. Activité : services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée avec poursuite d'activité jusqu'au 25 septembre 2026, date de cessation des paiements le 1er janvier 2026, désignant liquidateur Selarl LH & Associés (Me Léonor Hénon), 12, rue du Combat des Trente, 22000 Saint-Brieuc. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication Bodacc, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce.

Les notaires, conseil des familles

Depuis toujours, les notaires règlent les problèmes juridiques et fiscaux concernant la famille et le patrimoine familial : contrats de mariage, donations et testaments, conventions d'indivision, sociétés civiles familiales, règlements de successions, etc.

Ils sont les témoins des changements qui affectent les structures familiales traditionnelles (diminution des mariages, augmentation des divorces et des unions libres) et les patrimoines familiaux (besoin de mobilité, adaptation aux différents âges de la vie, mise en place de solidarités familiales, chômage et surendettement). Ils répondent aux nouveaux besoins que ces changements entraînent, en apportant les solutions juridiques et fiscales adaptées à chaque cas.

Les notaires ne se contentent pas de régler techniquement, a posteriori, les problèmes patrimoniaux posés par un événement familial tel qu'un divorce, un décès ou un accident engendrant un handicap physique ou mental. Ils sont aussi des conseillers familiaux qui peuvent à tout moment être consultés pour préparer la transmission des biens, modifier la structure du patrimoine en fonction des besoins présents et futurs (logement, complément de retraite).

Les notaires sont les véritables conseillers juridiques et patrimoniaux des familles. Ils contribuent à prévenir les conflits et à limiter aux cas extrêmes les lenteurs et aléas des recours aux tribunaux.

Notre territoire

UN SERVICE 100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

dimanche

ouestfrance

1 journal - 4 cahiers

ouestfrance

Société Ouest-France, S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social :
10, rue du Breil, 35000 Rennes.
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Rédaction de Paris :
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, MM. Olivier Porte, Frédéric Aubry.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottureau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard, Benoît Le Goaziou,
Société d'Investissements et de Participations (SIPA) représentée par M. Fabrice Bakhouche,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA (Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio, Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 416 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média,
tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Société Ouest-France
- 10, rue du Breil - 35000 RENNES
- rue de la Guillauderie
44118 LA CHEVROLIERE.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 99,60 %.

Tirage du mercredi 30 septembre 2026 : 401 012

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Vous préférez quand c'est simple, rapide ou fiable ?

Pour vos annonces légales et vos formalités juridiques, choisissez les 3.

MEDIALEX | medialex.fr

Le journal peut intégrer, de façon totale ou partielle, sur la zone d'édition, le(s) suppliément(s) suivant(s) : Filière Auto BtoB.